



## **Vies scolaires en danger Plan social dans l'académie de Nice**

### **la CGT appelle à la mobilisation de toutes et tous**

Suite à l'intervention de la CGT éduc'action, le rectorat a dû suspendre en mai 2025 un projet de redéploiement des AED,

100 ETP (équivalents temps plein) devaient être transférés des collèges de l'académie vers les lycées généraux, techniques, professionnels et vers les cités scolaires !

**C'est un véritable plan social !**

Le rectorat nous montre que 100 ETP AED sont nécessaires dans les lycées généraux, techniques, professionnels et les cités scolaires mais la CGT affirme qu'ils sont également indispensables dans les collèges. Ne nous opposons pas !

**Nous exigeons davantage !**

**Ce projet dépouillait les vies scolaires des collèges de notre académie de plus de 100 postes d'AED.**

Quelques exemples :

- Collège Voltaire à Toulon, moins 0,5 poste
- Collège Emile Thomas à Draguignan, moins 0,8 poste
- Collège Pierre Bertone à Antibes, moins 0,5 poste
- Collège Jacques Prévert aux Arcs, moins 0,5 poste

**Pour connaître la situation de votre établissement, contactez-nous :**

**[aedaesh@83.cgteduc.fr](mailto:aedaesh@83.cgteduc.fr)**

Le rectorat ne prévoit **aucune mesure d'accompagnement pour les AED, qui sont des personnels précaires** : pas de barème de mutation, pas de mobilité, pas de mesure de « carte scolaire », pas de « bourse à l'emploi ». Nous avons contesté fermement ce plan social auprès des services du rectorat.

Le rectorat a justifié ces nouvelles modalités de déploiement des effectifs d'AED en invoquant des arguments inaudibles pour la CGT :

- les collèges qui ont des ULIS seraient « surdotés » en AED puisqu'ils ont déjà des AESH-co ! **Nous avons rappelé qu'AED et AESH sont des métiers différents et qu'en plus, les AESH sont en nombre insuffisant.**

- tous les lycées perdent 1 ETP AED pour l'assistance pédagogique (AP), ETP remplacés par des moyens PACTE pour les enseignants : **on licencie des AED et on paie des enseignants en heures supplémentaires !**

- disparition progressive de tous les AED implantés dans le 1<sup>er</sup> degré **alors qu'ils sont indispensables dans la vie des écoles.**

Les ministres successifs ont multiplié les grandes déclarations d'intention, notamment après la mort de notre collègue Mélanie, AED au collège Dolto à Nogent, tuée par un élève le 10 juin 2025 . **Nous sommes scandalisés de constater que l'État rogne encore sur les moyens humains pour accompagner et encadrer les élèves, alors que nous vivons une période dans laquelle tous les professionnels de l'enfance s'accordent à dire que les élèves vont mal :** problème de santé mentale – violence entre les pairs – situations de harcèlement – jeux dangereux – problématique grandissante de l'addiction aux téléphones et aux réseaux sociaux – incivilités à l'égard des enseignants et plus largement de tous les adultes - .....

Les AED sont les derniers remparts pour la socialisation des élèves dans les moments où ils ne sont pas en cours. Les AED sont des vecteurs de l'apprentissage des compétences psycho sociales, auxquelles par ailleurs le ministère demande à tous les acteurs de consacrer du temps. La position du rectorat est pour le moins paradoxale : comment faire avancer l'éducation dans un contexte où l'on réduit le nombre d'éducateurs ?

**L'optimisation prétendue des moyens n'est jamais qu'un redéploiement de la pénurie**, qui va de pair avec un nombre de plus en plus réduit de médecins et d'infirmières scolaires, un nombre d'assistantes sociale en baisse et un nombre d'enfants en mal être qui croît dans tous les établissements. Les élèves, usagers ultimes du service public de l'éducation nationale, seront-ils les grands oubliés de cette manœuvre ?

**La CGT éduc'action exige donc pour l'académie de Nice :**

- des moyens supplémentaires en AED dans tous les établissements qui en manquent : la création de postes nécessaires en lycée et a minima le maintien des moyens actuels attribués aux collèges, déjà trop souvent insuffisants

- la titularisation des collègues AED avec un vrai statut et un vrai salaire, des grilles indiciaires et des possibilités de mutation

- des moyens supplémentaires dans tous les corps de métiers (enseignants, AESH, personnels médico-sociaux, personnels administratifs...)

**Nous contacter : [aedaesh@83.cgteduc.fr](mailto:aedaesh@83.cgteduc.fr)**

